



QUI FAIT QUOI EN MATIÈRE DE LOGEMENT : COMPRENDRE LES COMPÉTENCES DES COLLECTIVITÉS ET DE L'ÉTAT

0 JOUR (2,5 h) - DISTANCIEL

Se repérer dans le millefeuille territorial pour agir au bon niveau

Le logement mobilise aujourd'hui l'ensemble des niveaux administratifs, de la commune à l'État, dans une répartition des compétences et des financements que les évolutions législatives récentes continuent de redessiner. Pour les élus, identifier le bon interlocuteur et le bon échelon d'action est une condition essentielle d'efficacité dans la conduite des politiques de l'habitat sur leur territoire.

PUBLIC

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- › s'y retrouver dans le millefeuille territorial en matière de logement.
- › identifier les compétences et les financements de chaque échelon (Commune, Intercommunalité, Département, Région, État).
- › appréhender les évolutions en cours, notamment le projet de loi Logement.
- › intervenir efficacement auprès du bon échelon territorial.

PÉDAGOGIE

Des exposés, accompagnés d'illustrations et d'exemples, alternent avec des temps d'échanges.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Fabien MAMANE, Consultant-formateur expert du logement social et directeur général d'organisme.

DATES DES SESSIONS INTER

PRIX NET : 80 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le logement, un enjeu qui mobilise toutes les collectivités territoriales

- un enjeu toujours plus crucial
- l'intérêt croissant de l'ensemble des niveaux administratifs

Qui fait quoi en matière de logement ?

- les compétences de la Commune
- les compétences de l'Intercommunalité
- les compétences du Département
- les compétences de la Région
- les compétences de l'État

Qui finance quoi ?

- les dispositifs et leviers financiers de chaque échelon
- l'articulation entre les financements

Les évolutions en cours

- le projet de loi « Logement » : principales évolutions attendues
- impacts pour les collectivités et les bailleurs

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

